



Bricoler en toute sécurité Bannir l'amateurisme

Porter des lunettes de protection, des gants et une protection auditive est essentiel lors des travaux de bricolage. Mais ces équipements ne sont de loin pas suffisants pour garantir la sécurité. Découvrez nos conseils pour prévenir les accidents.

Chaque année, près de 47 000 personnes vivant en Suisse se blessent en bricolant. C'est pourquoi des lunettes de protection, des gants et une protection auditive, notamment, devraient faire partie de l'équipement de base de toute bricoleuse et de tout bricoleur. Selon les travaux et les appareils utilisés, il est également judicieux de porter une protection respiratoire.

Ces précautions ne sont cependant pas encore suffisantes pour bricoler en toute sécurité. Pour que rien ne reste coincé, il faut attacher les cheveux longs, porter des vêtements ajustés, enlever bijoux, foulards et écharpes. À noter que même si les gants sont importants, il vaut mieux les ôter lorsqu'on utilise des machines comportant des pièces en rotation, comme les perceuses, car on risque de se coincer les doigts.

Si les travaux nécessitent l'utilisation d'un escabeau, il convient d'opter pour un modèle stable. Et s'ils requièrent l'emploi d'appareils électriques en plein air, il y a lieu d'utiliser un disjoncteur FI pour éviter les risques d'électrocution.

Les principaux conseils

- Portez un **équipement de sécurité**.
- Attachez vos **cheveux longs** et portez des **vêtements** qui ne risquent pas de rester coincés.
- Utilisez un **escabeau stable**.
- Lisez les **modes d'emploi**.
- À l'extérieur, utilisez toujours un **disjoncteur FI**.

D'ailleurs, avant de manipuler tout appareil pour la première fois, il est impératif de lire le mode d'emploi. Outre les consignes de sécurité, ce dernier contient en effet d'importantes informations en matière d'utilisation, de nettoyage et d'entretien.

Vous trouverez tous les renseignements sur la sécurité lors des travaux de bricolage sur les-bons-gestes.ch.

